



La poste, un service en constante évolution

Il y a 30 ans, le **9 septembre 1985**, une nouvelle poste à la pointe du modernisme ouvrait ses portes au public cosnois, sur la place de la Résistance. Que de progrès parcourus depuis les débuts de l'histoire postale, il y a 500 ans...

C'est en effet à la fin du 15^{ème} siècle que Louis XI crée le service des Chevaucheurs du Roi, qui transportent exclusivement la correspondance royale. Les Chevaucheurs disposent d'endroits où changer de monture et se reposer : les relais de poste. Ces relais sont répartis le long des routes à intervalles réguliers, entre 4 et 7 lieues, soit entre 16 et 28 kms. Cette distance est sans doute à l'origine de l'expression « les bottes de sept lieues », nom que portaient autrefois les bottes des postillons.

En 1506, Louis XII met le service des relais de la poste aux chevaux à la disposition des voyageurs, qui disposent désormais d'un véritable réseau de transports collectifs dans tout le royaume.

En 1576, Henri III crée le service des messagers royaux, chargés de transporter les sacs de procédure résultant de l'activité des tribunaux. Ces messagers sont également autorisés à acheminer le courrier des particuliers.

A Cosne, un relais de poste est établi à la fin du 16^{ème} siècle (1) à l'entrée du faubourg Saint-Agnan, sur la route menant de Paris à Lyon. Il dispose d'une écurie pouvant abriter 30 chevaux et d'une auberge de 10 chambres, où postillons et voyageurs peuvent se nourrir et se loger. Les relais de poste les plus proches sont situés à Pouilly-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire, Sancerre et Donzy, soit à une distance de 4 lieues environ.



Deux sculptures visibles dans l'escalier de l'ancien relais de poste

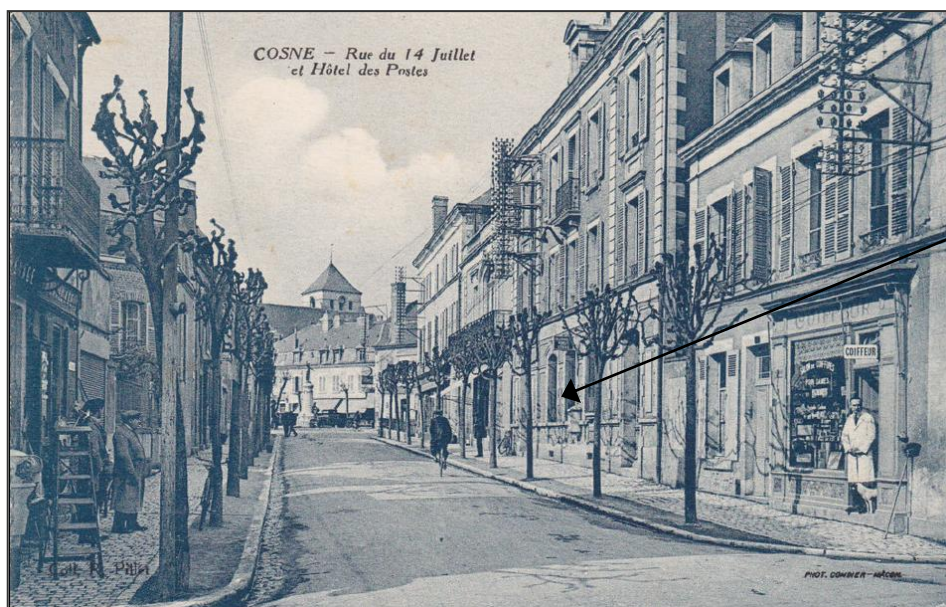
A dater de la Révolution, la distribution du courrier est exploitée directement par l'Etat et les relais de poste continuent d'assurer le transport des voyageurs.

Le relais de poste de Cosne (2) est fermé en 1870, en raison de la concurrence du chemin de fer. L'activité hôtelière y perdure toutefois jusqu'à l'aube du 21^{ème} siècle, sous le nom d'auberge du Vieux Relais.

En 1879 est créé le ministère des Postes et Télégraphes, issu de la fusion de la Direction de l'exploitation postale, rattachée jusqu'alors au ministère des Finances, et de la Direction des lignes télégraphiques, qui avait longtemps relevé du ministère de l'Intérieur.

Les archives communales ne donnent pas d'indication formelle sur l'emplacement du bureau de poste de Cosne avant ou après la fusion (3). Tout juste sait-on que le télégraphe occupait jusqu'en 1879 un local dans la mairie.

En 1893, le conseil municipal est avisé que « *le bureau de poste doit être déplacé et installé prochainement à Saint-Agnan.* » Le maire « *fait observer que le changement de local pour cause d'insuffisance d'espace est décidé en principe ; que plusieurs maisons ont été visitées à cet effet mais que rien n'est encore arrêté.* » De fait, le bureau de poste s'installe finalement dans un immeuble situé rue du 14 juillet.



Le bureau de poste de la rue du 14 juillet au début du 20^{ème} siècle

Lors de la séance du 9 février 1895, le conseil municipal constate que « *malgré l'installation du service des Postes et des Télégraphes dans un seul local, il n'y a encore pour l'ensemble du service qu'un seul guichet ouvert au public ; il en résulte qu'à certaines heures du jour, il se trouve jusqu'à 10 ou 15 personnes attendant leur tour pour passer au guichet, ce qui occasionne une perte de temps pour les intéressés et donne lieu à de nombreuses plaintes.* »

Les conseillers municipaux émettent le vœu que 3 guichets soient mis à la disposition du public : « *le guichet du téléphone au service des bons de poste, du paiement et de la délivrance des mandats et des lettres recommandées ; le guichet du télégraphe au service des dépêches ; enfin que le 3^{ème} guichet soit affecté à la vente des timbres-postes, affranchissements, pesage des lettres et imprimés, colis postaux et renseignements.* » Cette proposition ne sera pas agréée par l'administration des Postes.

Le bail de location de l'immeuble de la rue du 14 juillet arrivant à expiration en 1934, l'administration des Postes envisage la construction d'un nouvel hôtel des Postes et sollicite la participation financière de la Ville, à hauteur de 20%.

« *Après en avoir délibéré, le conseil municipal est unanime à constater que l'Etat demande des choses impossibles aux communes, bien qu'il n'ignore pas leur détresse financière qui est précisément le fait des nombreuses dépenses de toutes sortes qu'il lui*

impose, alors que ces dépenses devraient être prises en charge par lui. » Malgré tout, la Ville décide de s'engager, sous certaines conditions, dans le projet.

L'hôtel des Postes est édifié à l'emplacement d'un immeuble vétuste adossé à la mairie. Les travaux débutent en 1933 mais traînent en longueur. Le 16 juin 1935, le conseil municipal adresse une protestation à l'administration des Postes « *pour le retard incompréhensible apporté dans la réalisation de l'édification du nouvel hôtel des Postes qui, cependant, présente un caractère d'urgence indiscutable.* » De fait, l'établissement n'ouvre ses portes que le 20 juin 1938 !

Le Cosnois, 18 juin 1938



EXAMEN D'ENSEMBLE DU PROJET

Le projet faisant l'objet du présent devis comprend la construction de l'Hôtel des Postes de Cosne-sur-Loire, en bordure de la place Jules-Moineau, avec une façade de 21 mètres de longueur et de 9 mètres de profondeur, sur un plan parallèle à l'Hôtel-de-Ville qui lui est contigu à l'Ouest et une façade en retour d'équerre de 10 mètres de longueur en bordure du jardin dudit Hôtel-de-Ville.

Un petit bâtiment annexe, de 2^m30 sur 12^m de développement, dans la cour, à l'angle Nord-Est, contiendra les W. C. facteurs, atelier de monteur et garage à bicyclettes.

La surface construite est de :

Sous-sol.....	255 m ²
Rez-de-chaussée.....	285 m ²
Premier étage.....	250 m ²
Total.....	790 m ²

ACCÈS DES SERVICES ET DE L'APPARTEMENT

Un passage de 3^m50 sur la rue du Bourgirault permet l'accès à tous les services. Sur ce passage s'ouvre la porte d'entrée des services, guichets, arrivée, départ et distribution. Le quai de chargement est situé sur ce passage. La clôture sera une porte charretière avec guichet pour piétons.

L'entrée des services téléphoniques et de l'appartement du Receveur est sur l'escalier en tour ronde reliant le sous-sol, le rez-de-chaussée et le premier étage y compris l'appartement du Receveur.

L'entrée du public est sur la place Jules-Moineau. Elle est précédée d'un perron de trois marches.

DÉTAIL DE LA DISTRIBUTION

Sous-Sol : Chaufferie et soutes, salles de machines, d'accus et de piles. Salle d'imprimés et archives, cave du Receveur et un emplacement de magasin.

Rez-de-chaussée : Salle du public et guichets, salle de départ, d'arrivée et de distribution, cabine des chargements et recouvrements, cabinet du Receveur, entrée du personnel téléphone et escalier du Receveur, vestiaires dames, entrée services, lavabos, W. C. hommes et dames.

Premier étage : Salle du téléphone, lavabos, W. C. et vestiaires pour dames, appartement du Receveur, entrée, dégagements salon, salle à manger, trois chambres dont une à proximité, W. C. et salle de bains pour intérimaire, cuisine, salle de bains, W. C. et deux penderies.

Au-dessus terrasses sur tout le bâtiment.

Devis descriptif du nouvel hôtel des Postes, 1934

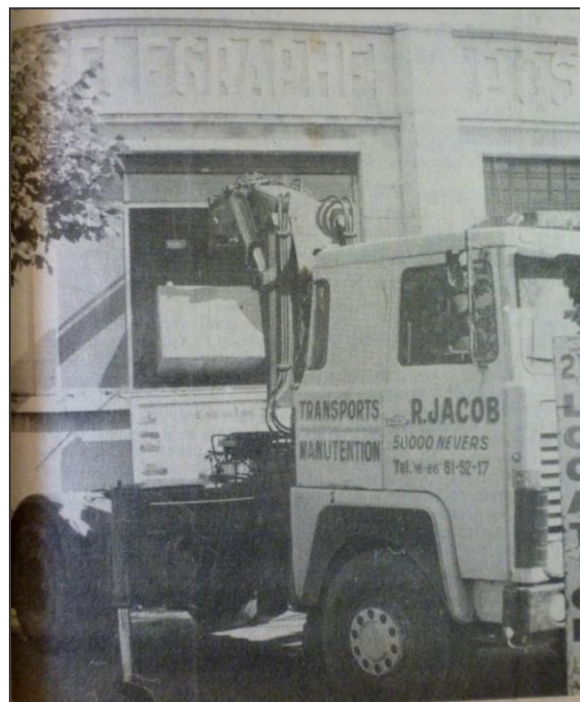


La Poste dans les années 1950

Quelques décennies plus tard, le bureau, trop exigu, ne répond déjà plus aux besoins du personnel et de la clientèle. Un nouveau projet, porté par l'architecte cosnois Walbaum, voit le jour sur le site de l'ancien collège.

Le 5 décembre 1985, la « poste-pilote » – tant au plan technique que des équipements – flambant neuve est inaugurée en grande pompe par les ministres Louis Mexandeau et Pierre Bérégovoy, en présence de « la foule des grands jours officiels. ».

Déménagement du coffre-fort pesant plus d'une tonne
Régional de Cosne, 12 septembre 1985



Inauguration de la poste de Cosne
Un modèle de progrès humain et technique

C'est fait. La nouvelle poste de Cosne, "poste-pilote", a été inaugurée officiellement jeudi dernier. La foule des grands jours officiels était là : députés, sénateurs, conseillers généraux, préfet et sous-préfet, maires, conseillers municipaux du département, personnalités civiles, militaires et ecclésiastiques, pour accueillir solennellement les coupeurs de ruban : M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., et M. Pierre Bérégovoy, ministre-maire de Nevers.

Avec une bonne heure de retard, ils arrivèrent, partis d'Issy-les-Moulineaux, en hélicoptère, pour atterrir sur le stade de Cosne.

Le D^r Des Etages, député-maire de Cosne ; M. Jean Schmit, chef du service régional des postes de Bourgogne ; M. Latcur, directeur régional des télécommunications ; M. B. rouin, chef de service départemental des postes et M. Morillon, inspecteur principal, réceptionnaient les ministres, puis les accompagnaient dans les différents services de la poste de Cosne.

Après avoir symboliquement coupé le ruban tricolore avec des ciseaux remis par les enfants du per-

salle du public réservée aux télécommunications ; la présence de trois micro-ordinateurs dans l'arrière-

Régional de Cosne, 12 décembre 1985

- (1) une année est gravée sur le linteau du portail : 1588
- (2) l'histoire du relais de poste fera l'objet d'une future Cosnoisette
- (3) d'après certaines sources, le bureau de poste se situait rue Saint-Jacques.



Sources Archives de Cosne :

- 1 D 23-25 Registres des délibérations du conseil municipal, 1878-1899**
- 1 D 32-33 Registres des délibérations du conseil municipal, 1930-1946**
- 1 M 39 Construction de l'hôtel des postes, 1930-1939**
- Le Cosnois, 1938**
- Régional de Cosne, 1985**